{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Le Ménestrel (Paris. 1833). 1925/07/03-1925/07/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Martinet (M. Cuignache), Billard (Mme Vizentini), Léger (Mme Massart).

Deuxièmes médailles : Mlles Alix (Mme Roy), Schirippa (Mme Rousseau), Homeyer (Mme Meyer), De Varreux (Mme Marcou), Leclercq (Mme Meyer), Tollet (Mme Roy), Bru (Mme Marcou), Gerst (M. Cuignache), Retterer (Mme Massart), Rouxel (Mme Roy), Cluzet (Mme Meyer), Warrot (Mme Rousseau), Laborde (Mme Massart), Lyon (Mme Meyer), Ollière (Mme Radiguet), Laflèche (M. Cuignache), Ledoux (Mme Meyer), Abraham (Mme Massart), Gerkovitch (Mme Roy), Weil (Mme Vizentini), Gautré (Mme Rousseau), Blanchet (Mme Roy), De Bistram (Mme Rousseau).

Troisièmes médailles : Mlles Doumergue (Mme Renart), Gaudefroy (M. Schvartz), Samaran (Mme Rousseau), Dominique (M. Cuignache), Hamouth (Mme Vizentini), Bonin (Mme Massart), Berthe Martin (Mme Meyer), Bodi (Mme Vizentini), Genevaz (M. Schvartz), Farines (M. Cuignache), Ancel (Mme Rousseau), Champetier de Ribes (M. Schvartz), Yvonne Hertz (Mme Marcou), Lisch (Mme Marcou), Rosenstock (Mme Meyer), Marica (Mme Meyer), Riethe (Mme Marcou), Chemla (Mme Renart), Valtaire (Mme Renart), Tronche (M. Cuignache).

Orgue *(5 juin).* — Jury : M. Henri Rabaud (Président) ; MM. Alfred Bruneau, Tournemire, Bonnet, Dallier, Jean Gallon, Marcel Dupré, Jacob, Libert, Fauchet, Jean Chantavoine (Secrétaire).

Premiers prix : MM. Souberbielle et Stiegler (M. E. Gigout).

Deuxièmes prix : MM. Béché et Fleury (M. E. Gigout).

Composition *(23 juin).* — Jury : M. Henri Rabaud (Président) ; MM. Alfred Bruneau, Georges Hüe, Gabriel Pierné, Vincent d'Indy, Tournemire, Maurice Ravel, Jean Chantavoine (Secrétaire).

Pas de premier prix.

Deuxième prix : Mlle Malka (M. Paul Vidal).

Pas de premier accessit.

Deuxièmes accessits : MM. Rumeau (M. Paul Vidal), Duclos (M. Widor), Dandelot (M. Widor).

CONCERTS DIVERS

Mme Isa Kremer donnait lundi un récital consacré à la chanson populaire. Mme Isa Kremer a présenté ses chansons comme des numéros de music-hall ; elle apparaissait sur l'estrade sombre, violemment éclairée par le faisceau d'un projecteur. Présentation inusitée à la salle Gaveau, mais que le charme de l'artiste rendait fort agréable. Mme Isa Kremer a une toute petite voix, d'un timbre chaud et toujours juste, elle dit et mime avec intelligence et art, ses gestes sont sans exagération et toujours harmonieux, elle a le sens de la mesure. Elle est russe, nous a-t-on dit, et vit en Amérique ; elle est d'ailleurs polyglotte, elle a chanté en russe, en espagnol, en français, en italien, en anglais et en allemand. Son français est très net et très clair et bien qu'il y persiste un léger accent certaines de nos cantatrices devraient imiter une diction aussi précise. Mme Isa Kremer par la voix, par sa mimique nous rappelait un peu Mme Raquel Meller, avec plus de variété.

Elle était accompagnée remarquablement par M. Rosenbloom. Pourquoi celui-ci a-t-il voulu faire aussi cavalier seul ? Il a réussi à nous montrer qu'il ne comprenait rien, mais là vraiment rien à Chopin qu'il joua avec un mauvais goût regrettable. P. DE L.

Mme Carina Ari donnait samedi dernier, à l'Opéra-Comique, un festival de danses au bénéfice des sinistrés de Pen'march. La pensée était jolie et notre gratitude doit aller tout d'abord à cette artiste suédoise qui vient en aide à nos braves marins. Mme Carina Ari appartient, en effet, et nous l'applaudîmes souvent, à la troupe des ballets suédois de M. Jean Borlin. Samedi, elle apparaissait seule dans une série de scènes dansées appelant les unes la science des attitudes, les autres la vivante et la prestesse de la danse classique.

La musique de ces scènes était due à des musiciens contemporains : Ingelbrecht, Honegger, Hahn, Vuillermoz, Florent Schmitt ; c'était un intérêt de plus. Certes, Mme Carina Ari, d'une ligne splendide, y fit preuve de souplesse, de grâce et de grand souci artistique ; mais à cet ensemble il manquait cette étincelle qui donne la vie et l'esprit aux membres de la danseuse, cela parut un peu froid ; Mme Carina Ari donne l'impression d'être trop artiste pour qu'elle ne corrige pas très vite ce défaut en laissant s'extérioriser un peu plus sa flamme intérieure. Au point de vue décoratif, décors et costumes, il n'y a guère que des éloges à faire. L'orchestre conduit par M. Ingelbrecht fut parfait.

R. M.

Salle Adyar *(15 juin).* — Deux conférences très substantielles de Boris de Schloezer et de Raymond Petit avaient initié les auditeurs aux préoccupations d'ordre musical et d'ordre religieux que décèle *le Livre de Vie* de Nicolos Obonkhow. Cette partition, dont nous entendîmes trois fragments, n'est que l'accompagnement sonore d'une cérémonie destinée à rappeler chaque année le prochain retour du Christ sur la terre. Œuvre qui tient donc du *festspiel* wagnérien, des dernières productions de Scriabine et à la fois de ce mouvement exégétique qui s'exerce en Russie autour de l'Apocalypse de Jean. Œuvre proprement liturgique et dont l'auteur ne veut pas que la partie proprement musicale soit isolée du prétexte religieux du cérémonial qui entourera *le Livre de Vie* ou de cette sorte d'imagerie qui l'illustre dès à présent. Nous devons accepter l'œuvre en sa totalité. Pour de telles fins religieuses, Nicolas Obonkhow n'emploie que des procédés sonores dont la pureté ou le caractère *absolu* leur donnent une valeur sacrée. Il n'y a durant toute l'œuvre qu'un seul accord : c'est une agrégation faite des douze sons de la gamme chromatique et dont Obonkhow n'exploite seulement que les divers renversements. Sans doute voit-il en la rigueur même de ce procédé — véritable tour de force harmonique — un élément religieux ? Le chant n'est qu'un perpétuel glissando, un portamento d'une note fixe à l'autre. Le timbre même de la voix en arrive à devenir assez spécial : c'est quelque chose d'intermédiaire entre la voix de fausset, celle de femme et celle d'homme. De plus, l'instrumentation de cette œuvre exigera l'emploi d'instruments appropriés et produisant des sons matériellement plus purs que ceux d'un violon, d'un cor, etc. Tout ce qu'il y a d'extrême dans les divers procédés musicaux est donc ici requis. L'impression donnée est des plus étranges, émouvante parfois (on songerait à une longue lamentation d'une humanité retournée à un état presque de bête), monotone, souvent à cause de la médiocre variété du rythme et de la prosodie. A. S.

Concert Alma Reyles-Pierre Lucas. — Mme Alma Reyles, nous disent les gazettes, est une cantatrice de l'Amérique du Sud. Elle est venue de loin demander à Paris de consacrer son talent, mais son voyage ne fut point perdu, ni pour elle ni pour nous : une assistance fort nombreuse fit à l'artiste un accueil chaleureux qu'elle méritait. Mme Alma Reyles a une jolie voix, travaillée, d'un timbre charmant, qui s'adapte surtout à l'expression de la douceur, de la grâce et de la tendresse. Mozart lui convient mieux que Richard Strauss. Elle détailla à ravir des œuvres de Georges Hüe et d'Albert Roussel, mais vous me croirez sans peine si je vous dis qu'elle obtint un véritable triomphe en chantant des œuvres de Pedrell, Vuente Forte, Guzman et en nous faisant connaître trois chants de l'Uruguay de Broqua.

M. Pierre Lucas, pour rester dans la note, joua avec beaucoup de couleur une œuvre d'Albeniz et une suite fort curieuse de Villa Lobos. E. L.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France